



## RÉUNION DU BUREAU

**Jeudi 6 janvier 2022 à 19h00 (en visio)**

### **Présents :**

Mmes Magalie ANDRIEUX, Florence BROUSSARD

MM. Sylvain MICHELET, Christian CARMAUX, Jean-François LABOURDETTE, Philippe LACOMBE, Dominique STOLL

### **1. Situation sanitaire**

#### **A/ Communication de la FFF (réunion en visio du 5 janvier 2022)**

Présentation aux présidents des ligues du projet de protocole général qui va encadrer le déroulement des compétitions et le fonctionnement du monde du football pour la période du 3 au 23 janvier 2022.

Synthèse :

- autorisation de public debout obtenue par la FFF, même si localement les préfets peuvent durcir localement cette possibilité
- port du masque en toutes circonstances (public et sportifs), sauf les joueurs et le coach sur le terrain. Masque obligatoire sur le banc de touche
- vestiaires restant ouverts, mais avec accès limité aux personnes concernées
- buvettes et restauration fermées. Règle qui s'impose sans aucune dérogation
- contrôle du passe-sanitaire (avec possibilité de test PCR et antigénique de moins de 24h), en attente d'évolution législative
- réunions et formations en présentiel à proscrire. Préférer le distanciel Si toutefois nécessité d'une réunion en physique, limitation du nombre de participants, distanciation, gel ...
- Privilégier le recours au télétravail pour les salariés des ligues et des districts

#### **B/ Application de ces consignes au niveau du fonctionnement du District de Lot-et-Garonne**

Modalités de mise en œuvre au niveau du District de ces préconisations et obligations nationales :

##### **A. Pour les salariés du District:**

- mise en place du télétravail pour ces 3 semaines, avec alternance des présences des deux personnels administratifs
- si nécessité de présence commune, répartition dans des bureaux différents
- idem pour les techniciens, souvent hors des locaux : répartition dans des bureaux différents si présence simultanée

- accueil du public à limiter le plus possible. Contrôle du passe sanitaire, et inscription des visiteurs dans un registre
- proposition de report des dates d'accueil du stagiaire actuellement au District. A voir avec son établissement pour une nouvelle période au-delà du 24 janvier.

## **B. Pour le fonctionnement des instances et des clubs**

- formations : report des formations organisées par le District : formation des dirigeants U6 à U11 déjà annoncée comme étant reportée ; formation des arbitres, prévue ce WE, à reporter
- réunions : réunions des commissions à organiser en distanciel ; exemple : la commission d'appel du 18/01 sera organisée en visio
- actualisation en temps réel du site du District et des messages sur les réseaux sociaux, pour que les clubs puissent bénéficier de toutes les informations et réagir en conséquence.

## **2. Entretiens annuels avec les salariés**

Le président Sylvain MICHELET, la vice-présidente Magalie ANDRIEUX, et le secrétaire général Dominique STOLL, ont procédé le 8 décembre 2021 aux entretiens annuels avec les 3 salariés relevant du District.

Les deux personnels administratifs (Magali BOYER et Magali GIMENEZ) et le cadre-technicien (Alain DELPECH) ont pu dresser avec les dirigeants du District leur bilan annuel 2021 et élaborer en commun les objectifs à venir pour 2022).

Sylvain MICHELET a organisé par ailleurs des entretiens plus informels avec Benoît MARTINAUD (relevant de la Ligue) et Corentin BAPTISTE (apprenti).

***Le Bureau valide les propositions et les appréciations qui ont été présentées.***

La prochaine réunion du Comité de Direction se déroulera le mardi 1<sup>er</sup> février 2022 à 19h00, en visio au vu de la situation sanitaire, sauf si la situation s'améliore.

« Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique ([juridique@lfna.fff.fr](mailto:juridique@lfna.fff.fr)) ».

**Le Secrétaire Général**

**Dominique STOLL**